Mairie de Saint-Georges

*Canton de Neuvéglise*
*Département du Cantal*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
## du Vendredi 14 septembre 2018 à 20 h 30

- **Délibérations votées à l'unanimité**

- **Cession de terrain** à Cousergues au profit de la commune d'une surface de 26 $m^2$ (famille BISCARAT).
- **Régularisation d'une voirie** à Soubisergues : familles BESSE Bernard, pour une superficie de 56 $m^2$ et Mme CHABOT-ODOUL Cécile pour une superficie de 8 $m^2$.
- **Groupement de commandes DECI** (Défense Extérieure Contre l'Incendie) avec le CIT (Cantal Ingénierie et Territoire) et SAINT FLOUR COMMUNAUTÉ. Signature d'une convention pour une commande groupée pour l'analyse et la conformité du réseau de distribution d'eau dans le cadre de la lutte contre l'incendie.
- Dans le cadre de la **Continuité écologique** : présence de plusieurs seuils et gués dans le lit du Lander qui doivent être modifiés ou supprimés pour permettre la libre circulation des poissons et des sédiments, rendue obligatoire par la loi sur la continuité écologique. La levée des Fabres, détenue par un propriétaire privé a du être supprimée au printemps dernier, financée par l'Agence de bassin. Pour la commune, propriétaire du passage à gué de La Valette, 4 scénarios sont proposés. Le Conseil municipal décide d'opter pour la solution N° 3 : supprimer les buses et construction d'un pont cadre. Subventions envisageables 80 %. Ce scénario permet de garder la possibilité de traverser pour l'agriculteur proche et d'accéder aux sentiers de randonnée GR et circuit équestre.
- **Achat du mobilier de cuisine de l'ancienne école de Grisols** transformée en appartement. Celui-ci restera fixé au mur et sera compris dans la partie immobilière du logement.
- **Taxe d'aménagement : modification des exonérations** : taux voté en novembre 2014, une exonération de cette taxe est accordée à compter du 1er janvier 2019 pour les abris de jardins d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol inférieure de 19 $m^2$.
- **Aide financière formation BAFA : r**enouvellement et actualisation de la convention concernant une aide de 50 € pour les jeunes de 17 à 26 ans (domiciliés sur le territoire de la commune) qui souhaitent préparer le BAFA.
- **Convention de mise à disposition** de la salle polyvalente à St Four Communauté pour l'accueil d'une soirée culturelle « le guinguette show » (Rentrée Culturelle de SAINT-FLOUR COMMUNAUTE).

2, Place de l'Eglise – Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES
Tél. : 04.71.60.09.91 Fax 04.71.73.02.67 Email : mairie-stgeorges@orange.fr

- **Informations**

- Le **logement de l'école du Pirou** au rez de chaussée sera libéré fin octobre : appartement type F1.
**- Travaux de réhabilitation de voirie et chemins :** Sur les routes communales du point à temps a été réalisé sur tout le territoire. Les chemins de St-Michel, d'accès aux captages du Pirou ont été également revus, la décharge du Pirou réhabilitée sera réservée aux déchets verts du village.
D'autres travaux sont à prévoir : les derniers orages ont fait d'énormes dégâts dans les chemins notamment de Petges et Flamargues. Les travaux de finition d'une des voies latérales de l'autoroute ont été réalisés par une entreprise pour le compte de l'état, avant rétrocession à la Commune.
**- Un diagnostic du réseau assainissement collectif** va être demandé avec la collaboration de C.I.T. (Cantal Ingénierie et Territoire) pour consulter un cabinet d'études. L'objectif est d'arriver à réduire les arrivées d'eaux parasites, trouver les solutions pour améliorer le réseau et réduire le débit, avec une vérification de la conformité des branchements individuels.
**- Colis de Noël** : 193 personnes âgées de plus de 70 ans vont en bénéficier (187 en 2017). Comme l'an dernier, le choix d'un repas commun ou un colis leur sera proposé. Le repas aura lieu le samedi 1er décembre à midi à La Cafétéria Les Logis au Crozatier.
**- Projet de classement des gorges de la Truyère** : Les services de l'Etat, en partenariat avec SAINT FLOUR COMMUNAUTÉ, ont entamé la phase de concertation avec les communes concernées par le projet de classement des Gorges de la Truyère. Les élus ont accueilli les services de l'Etat (DREAL, DT 15, Bâtiments de France) aux côtés du Syndicat mixte du Lac de Gabarit Grandval et de Saint-Flour Communauté, pour leur présenter l'étude paysagère réalisée en 2017 qui a permis de mettre en lumière un périmètre cohérent sur le territoire communal de Saint-Georges. L'objectif est de s'approprier la démarche de classement qui doit aboutir à la reconnaissance et la valorisation d'un territoire exceptionnel local avant de solliciter une reconnaissance nationale.
**- Trophée de l'OMJS :** la commune a été sollicitée pour proposer une personne, ou un représentant d'une association et le mettre à l'honneur.
**- Matériel communal :** l'épareuse, régulièrement en panne et le tracteur acheté en 2008 datant de 1993 deviennent une priorité d'achat.
Une consultation d'entreprises sera publiée (marché public).
Pour terminer le fauchage une entreprise va être sollicitée.
- **Travaux bâtiments communaux :** changement des portes et volets du bâtiment de la Mairie et 3 portes de la salle polyvalente (prévu au budget 2018).
- Une étude pour la réhabilitation du presbytère est engagée.